

## SOS face à la pénurie de salariés en agriculture

Les trois groupements d'employeurs gersois s'unissent et lancent une alerte face notamment au manque de saisonniers



SOS face à la pénurie de salariés en agriculture

Les trois groupements d'employeurs gersois de main d'œuvre agricole font front commun face à la pénurie de main d'œuvre. C'est un véritable SOS qui a été lancé mercredi 7 juillet lors de la conférence de presse tenue dans les locaux de la Chambre d'agriculture. A cet effet, le président Bernard Malabirade, avait réuni Stéphane Minguet, président du groupement d'employeurs de Gascogne et du service de remplacement, Sylvie Robin, présidente du groupement d'employeurs 4 saisons et Jean-Pierre Ducoq, président du Groupement d'employeurs du Fezensac.

L'agriculture géroise recense 12 580 salariés à temps plein ou occasionnels, ils représentent l'équivalent de 3 000 temps plein. « Aujourd'hui nous manquons de bras pour nos assiettes, j'espère que ce n'est pas à cause du Covid qui fait obstruction à une non candidature au travail, ça serait contreproductif et expliquerait les faits », analyse Bernard Malabirade. Et ce dernier de préciser que outre les 200 emplois saisonniers non pourvus (castrage du maïs, travaux viticoles), sont proposés aussi 5 CDI en élevage et une cinquantaine d'emplois concernant diverses activités (collecte d'été, saison de vinification, conditionnement...).

L'urgence se fait sentir partout et ponctuellement aujourd'hui où « il manque une centaine de saisonniers pour le castrage du maïs », déplore Sylvie Robin, alors que Stéphane Minguet communique « que 12 CDI sont non pourvus au service de remplacement ». Pour sa part Jean-Pierre Ducoq estime « qu'on a du mal à recruter en raison du trop social dans le Gers qui pousse les gens à rester chez eux, il y a quelque chose à faire pour les motiver à aller bosser ». Quid alors de la question de la mobilité où une mobilisation est suggérée avec l'appui de Conseil Départemental. Enfin, un début de solution est évoqué par le groupement d'employeurs 4 saisons lequel propose le travail, le logement et la nourriture.

### Contacts utiles

Groupement d'employeurs de Gascogne : 05 62 61 79 45 et [ged32@orange.fr](mailto:ged32@orange.fr)

Service de remplacement : 05 62 67 77 90 et [gers@servicederemplacement.fr](mailto:gers@servicederemplacement.fr)

Groupement d'employeurs du Fezensac : 05 62 06 52 31 et [groupement-employeurs32190@orange.fr](mailto:groupement-employeurs32190@orange.fr)

Groupement d'employeurs 4 saisons : [www.4-saisons.com](http://www.4-saisons.com)